

Quelques mots...

Une association comme la nôtre a deux faces. L'une tourne ses yeux vers le passé, l'autre regarde le présent. Vers le passé, car parvenus dans la seconde moitié de leur existence ses membres ont tendance – et c'est un réflexe bien naturel – à évoquer le temps enfui de leur jeunesse. L'autre face scrute le présent avec le secret espoir d'y trouver et la rassurante permanence de la continuité des choses et ce qu'il y a de meilleur dans le progrès du monde contemporain.

Pour traduire de façon concrète ces propos que certains pourront juger banals, prenons comme exemple deux actions que notre association a conduit au cours de l'année 2018. Depuis quelques années persuadés de l'utilité de l'informatique, nous avons avec la collaboration du Collège Jean-Jaurès élaboré un site, consultable sur le site du collège. Constitué à partir du contenu de la brochure que j'avais écrite à l'occasion du centenaire de notre amicale, il fallait le remettre à jour et le dynamiser. C'est désormais chose faite. Pascale Cappiello, membre de notre Conseil d'administration et professeur à La Borde Basse, a pris les contacts nécessaires avec la direction du Lycée et ses informaticiens de l'équipe Environnement Numérique de Travail. Notre secrétaire Bernard Rocacher a ensuite joué en tant que « webmaster » un rôle efficace. Notre site est donc consultable. Soit sur <http://jean-jaures-castres.entmip.fr> [Cliquer sur Menu, en haut à gauche de la page d'accueil, puis sur Vie de l'établissement. En dernière ligne apparaît Amicale des Anciens élèves]. Soit sur borde-basse.entmip.fr/anciens-eleves/ Vous accédez directement à notre site.

Quittons le domaine de la technologie actuelle et projetons nous dans la commémoration du passé. En cette année du centième anniversaire de l'Armistice de 1918, notre association se devait d'honorer le souvenir des anciens élèves morts pour la France dont les 116 noms, gravés sur les stèles de la Cour d'honneur, rappellent le sacrifice.

Il y a cinquante ans, dans cette même cour, l'association des anciens élèves du Lycée commémorait le cinquantenaire de la fin des combats de la Guerre de 1914-1918. L'association comptait alors parmi ses membres d'anciens combattants de la Première guerre mondiale. Nous avons fait appel à l'un d'entre eux, Georges Alquier, valeureux combattant des deux guerres et de la Résistance. S'adressant aux élèves rassemblés, il avait évoqué le souvenir de ses camarades et rappelé l'horreur des combats et la nécessité malgré tout de toujours sauvegarder ce qu'il y a d'essentiel dans le patrimoine matériel et intellectuel de la France. Deux citations, je m'en souviens, avaient orné son propos. Empruntées à l'histoire de l'Antiquité, elles reflétaient le caractère classique de l'enseignement qu'il avait reçu il y a plus de cent ans dans ces murs, ces citations peuvent apparaître comme appartenant à une époque révolue, elles n'en possèdent pas moins une valeur intemporelle et universelle. La première citation était tirée du poète latin Horace « Bella matribus detestata = les mères détestent les guerres ». La seconde citation provenait d'Hérodote : « La Paix est le temps où les enfants enterrent leurs parents, et la Guerre est le temps où les parents enterrent leurs enfants ». C'est ce qu'en votre nom, j'ai notamment dit aux élèves rassemblés.

Alain LEVY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 avril 2018

COMPTE RENDU

Alain LEVY au nom du triumvirat ouvre cette assemblée générale et remercie le Principal du collège, Stéphan Tondi, pour l'accueil de notre assemblée dans les murs du collège.

Il excuse les camarades qui regrettent de ne pouvoir prendre part à notre repas.

L'appel des noms des anciens élèves et professeurs, qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée, est fait et une minute de silence est respectée en leur mémoire.

Alain Levy fait le point sur l'état d'avancement du travail engagé pour redynamiser notre site internet grâce à l'aide de notre camarade Pascale CAPIELLO et avec l'accord de la direction du Lycée. Une première réunion de travail de nos camarades Jean-Marie CROS et Bernard ROCACHER avec les animateurs ENT du lycée Borde Basse a permis la création d'une première ébauche qui doit être finalisée prochainement avant sa mise en ligne. Ce site sera directement accessible tant depuis le site du Collège que celui du Lycée La Borde Basse (où figure également celui des anciens élèves de ce dernier établissement). [Depuis, notre site est opérationnel et fait l'objet d'une annonce dans le présent bulletin].

La question de l'horaire du Banquet est ensuite débattue. L'âge et l'éloignement pouvant poser un problème à un certain nombre de convives, Charles SENEGAS d'Albi plaide pour que l'heure du repas soit fixée à 13 heures et non à 20 heures, mesure dont le principe avait déjà été adopté. L'intervention de notre camarade est largement partagée. Après la lecture de messages de soutien de camarades éloignés, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Ensuite André VIEU présente le rapport financier. La clôture détaillée du budget 2017 montre que les cotisations (1996,00 €) et les deux subventions reçues de la ville de Castres et des Laboratoires Pierre Fabre (600 €) ne couvrent pas tout à fait les frais entraînés par l'impression, l'expédition du bulletin et les dépenses de fonctionnement. Pour l'exercice 2017, le déficit est de 320,61 € (l'année précédente nous enregistrons un excédent de 337,75 €) mais la trésorerie disponible permet de supporter ce résultat négatif. La baisse sensible du nombre de cotisants et de participants au banquet explique cette situation. Le rapport financier de notre trésorier est approuvé à l'unanimité.

Conformément aux statuts, le tiers du Conseil d'administration est renouvelé. Aucune nouvelle candidature ne se fait connaître. Les 6 membres renouvelables sont réélus à l'unanimité à savoir : Jean Marie CROS - Jean Pierre GODDARD - Alain LEVY - Annie PIOCHE - Alain PAGES - Alain PRADES.

L'ordre du jour étant épuisé et sans question amenée par les membres présents, l'Assemblée Générale est levée à 19 h 15.

Assemblée Générale **2019** et Banquet

Il ne nous sera pas possible de tenir notre assemblée générale et le banquet qui lui fait suite au Collège Jean-Jaurès. En effet le Conseil départemental (ex Conseil général), propriétaire de l'établissement, nous a informé le 15 février que les nouvelles modalités d'occupation des locaux prohibent l'accès aux cuisines à tout traiteur. (Est-il besoin de préciser que notre traiteur habituel a toujours quitté ces lieux en les laissant dans un état impeccable).

L'assemblée générale et le banquet se tiendront le :

Samedi 20 avril 2019
à l'Olivier, 137 avenue Albert I^{er}

(Stationnement possible juste en face Cour de la gare, ou le long de l'avenue, ou sur le nouveau parking voyageurs dans le prolongement de la Gare routière)

Pour marquer le rapprochement et l'établissement de liens entre nos deux associations, le banquet sera présidé par notre camarade

Arnaud MANDEMENT

Ancien élève du Lycée puis du Collège Jean-Jaurès de 1971 à 1975

Ancien élève du Lycée La Borde Basse de 1975 à 1978

Ancien Maire de la ville de Castres

Programme

Notre rencontre est prévue cette année en matinée, selon l'horaire suivant :

11 h 15 Assemblée générale / **11 h 45** Apéritif / **12 h 30** Banquet

Inscriptions

Tous les convives sont priés de se faire inscrire avant le **mercredi 17 avril** (délai impératif) selon les modalités que vous trouverez sur le feuillet mobile et à utiliser obligatoirement.

Feuillet à adresser à notre camarade André VIEU

6, chemin de Tournemire - 81100 CASTRES

Les conjoints sont cordialement invités.

Correspondance

La correspondance doit être adressée à :

André VIEU - 6, chemin de Tournemire - 81100 CASTRES

Tél. 05 63 35 81 30 - Courriel : andrejean.vieu@orange.fr

La liste des adhérents est disponible (expédition contre 4€ pour frais d'envoi)

Extrait du discours de notre camarade Stéphane Dall'Acqua, proviseur adjoint du lycée La Borde Basse, lors du banquet du 21 avril 2018

...Si aller au lycée paraît aujourd'hui une banalité, c'est bien différent quand ni vos parents, ni vos grands parents n'ont eu cette opportunité... et même si celui-ci se situe dans votre environnement proche, vous conservez toujours cette appréhension de vous lancer vers l'inconnu. Intégrer ce grand lycée en 1993, c'était déjà se mélanger avec plus de mille cinq cent jeunes et réaliser les nombreuses différences entre les collégiens de Jean Monnet dont je suis issu et ceux de Jean Jaurès.

En cours de Sciences Économiques et Sociales, M. Jalabert nous présentait d'ailleurs l'analyse bourdieusienne et je prenais conscience des inégalités sociales très fortes en matière d'éducation. A cette époque mon père, ouvrier devenait une des nombreuses victimes collatérales de la crise du textile. Passant à pied chaque jour devant son ancienne usine... pas à pas, je prenais conscience que, quand le chômage et la morosité s'emparent de votre famille, alors l'École devient votre vraie planche de Salut. Là se trouve l'origine de mon engagement en faveur de l'éducation.

Intégrer ce lycée m'a aussi permis de développer un esprit d'ouverture. Ainsi, dès les premières heures de cours, je découvrais un camarade anglophone surprenant, lycéen en séjour originaire de Toronto ; M^{me} Benoit nous faisait découvrir la pop anglaise en introduction de certaines séances mémorables ; le dévoué M. Matthieu coachait notre équipe de volley-ball pour la porter vers de nouveaux horizons... et les cours passionnants d'Histoire Géographie de M. Julien me permettaient de donner plus d'ambition à mon projet professionnel. D'instituteur aux Sauvages, je m'orientais alors vers le professorat d'Histoire Géographie. Néanmoins, lors de ces années lycée je dois reconnaître que nous n'étions pas toujours les plus studieux et quand nous papillonnions un peu trop aux abords du lac, alors c'est l'inénarrable M. Galendo, CPE qui traquait nos faux pas et dont la rigueur n'avait d'égal que la décontraction de son acolyte « Charlie » Gonzalez.

Il faut dire qu'à l'arrivée des beaux jours, les tentations ne manquaient pas. Localisé dans les méandres de l'Agout, entre le chemin des Fontaines et Gourjade, le lac et la rivière ce site verdoyant offre un cadre exceptionnel. Aujourd'hui encore, cet espace reste dédié aux sports, aux loisirs, à l'éducation et permet une fréquentation intergénérationnelle. Sa sérénité rayonne sur le climat scolaire. C'est pourquoi, ce site était bien mieux adapté à ce projet avant-gardiste et ouvert que celui initialement choisi de Lardailé.

Aujourd'hui, le Lycée s'est suffisamment développé pour accueillir presque deux mille élèves et étudiants. Puis, sont sortis de terre l'IUT, l'école d'ingénieur et le CROUS. Le campus se spécialise dans le numérique et la e-santé et se dote d'un learning center, bibliothèque de dernière génération avec la Maison des Campus. Néanmoins, tous les éléments de contexte ne sont pas favorables et tout

le monde sait que ce lycée a aussi longtemps été réputé pour ses intrusions, ses vols, l'alcoolisation ou la consommation et le trafic de stupéfiants. La sécurisation progressive de l'établissement avec la mise en place de la vidéosurveillance puis d'une clôture était inéluctables.

Après avoir évoqué son propre parcours, son métier et les anciens élèves devenus des personnels administratifs, enseignants ou techniques dans ce même établissement, notre camarade concluait ainsi son allocution :

Impassable sur son lac, ce beau navire de 45 ans s'adapte à un contexte nouveau mais continue de développer le potentiel de tous les élèves afin de leur permettre de soutenir la concurrence avec la jeunesse de France, mais aussi celle du monde entier, comme l'a brillamment démontré notre équipe de rugby en remportant la coupe du monde scolaire au Japon en 2017 !

Nombre d'élèves ou d'anciens élèves souhaiteraient comme les personnes citées *viure e trabalhar al pais*. C'est peut-être là un des axes de réflexion pour notre association qui pourrait aider leur retour sur notre territoire où ils auront à cœur d'y développer une activité économique raisonnée et d'investir.

C'est ce que j'ai eu l'opportunité de faire en revenant ici, en construisant une maison sur le campus; et, même si je m'appête à prendre seul la direction du collège de Lautrec pour la rentrée prochaine, puisque le cimetière de La Barque est le lieu de villégiature éternelle naturellement choisi par ma famille, je peux donc affirmer que je ne quitterai jamais La Borde Basse !

Le témoignage d'un très ancien pensionnaire

Je fus, venant de Vabre, un élève ancien pensionnaire au lycée Jean Jaurès de la 6^e en 1941 à la terminale en 1948.

En réalité, cette appellation d'anciens élèves englobe de nombreuses générations. Je pense appartenir à l'une des plus anciennes dont beaucoup de membres nous ont quittés, salués par la rubrique nécrologique de nos bulletins. Je suis devenu un ancien élève en quittant notre collège en 1948. Depuis, 70 années se sont écoulées ayant pour conséquence de grossir les rangs de notre association. Nos assemblées générales se sont trouvées largement dominées par les anciens les plus récents nous laissant, nous, les très anciens, de plus en plus isolés et hors du débat. Et c'est ainsi que m'est venu le désir de faire partager mon expérience d'ancien élève pensionnaire .

Ancien élève, je l'étais avec mon camarade externe Claude Salvan qui, par son article dithyrambique qu'il écrivit en 1960 sous le titre "15 ans après"(reproduit en pages 7 à 11 du N°151 de notre bulletin) nous rapportait à grands traits les détails de nos études qui gardent toujours leur valeur aujourd'hui.

Pensionnaire, je le fus d'un bout à l'autre et je voudrais en rapporter la riche expérience.

Cette vie d'interne elle eut l'originalité d'être vécue en deux périodes :

A) de 1941 à 1944 : la galère des 4 années de guerre ;

B) de 1945 à 1948 : la vie enfin plus ouverte.

A / Passer de la vie verte et affranchie de l'école de Vabre à la grisaille et à l'enfermement du collège de Castres, voilà la rude épreuve à traverser.

Durant ces quatre années d'occupation, Vabre, dans sa situation montagnarde et sa prospérité textile est devenu le refuge de militaires démobilisés, d'expulsés lorrains et alsaciens, de juifs fuyant la persécution et, par-dessus tout, de combattants de la Résistance. La campagne environnante apportait discrètement à cette population élargie le complément alimentaire la mettant à l'abri des restrictions. C'est dans ce contexte tout à fait exceptionnel que l'écolier de 12 ans que j'étais, avait franchi avec succès les étapes du certificat d'études primaire et l'examen d'entrée en 6^e. Après un été joyeusement partagé avec les nombreux copains, survint alors l'entrée au collège Jean Jaurès.

En déployant mon trousseau, on m'installe comme pensionnaire avec la perspective d'un lointain retour au foyer sous quinzaine. Le choc de ce terrible changement de condition a généré chez moi une grande détresse qui, partagée avec d'autres nouveaux venus, créa entre nous de solides liens qui se consolideront tout au long de nos épreuves. Et c'est ainsi que commença pour nous le long calvaire que nous nous contenterons d'évoquer par cette énumération : l'impression carcérale ; la froideur des immenses dortoirs avec leur cabine de surveillance ; les restrictions ; la malbouffe ; la rigueur de la discipline. Le fort désir d'échapper à ces tristes conditions nous faisaient décompter les jours nous séparant du prochain retour au foyer pour respirer, bien manger et refaire le plein de provisions pour les goûters. Excédés par ces rudes conditions, il nous arrivait de manifester contre la mauvaise nourriture et, aussi, de braver la sévérité de certains surveillants en prenant le risque d'une méchante consigne retardant à la prochaine quinzaine le bénéfique retour au foyer.

Ce retour nous le vivions ainsi : Joie tranquille, le samedi, en sortant du bahut et en traversant les Lices pour attendre la gare de l'Albinque et prendre place dans le petit train. Tristesse du retour, le dimanche soir. Même vécu pour les courtes vacances avec plus d'intensité.

Et puis, pour les grandes vacances, nous quittions le collège avec une très grande joie. Elles nous faisaient retrouver Vabre dans un merveilleux climat de liberté. Les solides liens tissés entre potaches internes, nous aimions les épanouir par de joyeuses rencontres entre vabrais et brassagais pour d'agréables baignades et des parties de pêches dans l'Agout.

Le temps consacré aux études laissait aux pensionnaires des plages de temps qui leur permettaient de se livrer à des activités ludiques et sportives. Mis en jambes par des séances de gym et, aussi, par les sorties du jeudi au terrain du Rey, les pensios se dépensaient encore en poussant un ballon de fortune sur le terrain improvisé de la grande cour pour tenter de marquer des buts entre les poteaux en fonte supportant la marquise .

Retrouvant ainsi de l'énergie, nous arrivions à mieux supporter notre emprisonnement, nous plaçant ainsi dans une situation plus avantageuse.

La discipline nous aménageait des plages de temps régulières pour ouvrir nos caisses à livres et remplir nos obligations scolaires en nous entraînant et en ayant parfois recours à l'aide d'un surveillant. Ces conditions favorables nous permettaient d'obtenir dans nos classes d'assez bons et parfois très bons résultats.

Notre présence continue dans l'établissement permettait parfois que soient confiées aux plus anciens et plus sérieux d'entre nous certaines responsabilités.

Quant aux sports, ils étaient pour nous une évasion, un engagement total et bonifiant, nous faisant figurer parfois parmi les meilleurs dans les équipes du collège. Nous avons ainsi contribué à faire flotter très haut les couleurs des ajoncs du Sidobre face aux équipes juniors du CO.

S'écoulèrent ainsi les années de la guerre qui prirent fin dans une immense allégresse nous transformant en joyeux carillonneurs tout en haut de la tour.

B / S'ouvre enfin une vie nouvelle :

Le lycée Jean Jaurès qui regroupe maintenant notre collège et le CET mitoyen, s'ouvre à ses pensionnaires en mettant à leur disposition une salle pour leurs loisirs. Nous allons aussitôt l'équiper avec joie de jeux de société, d'une table de ping-pong et d'un poste de radio qui va nous permettre de suivre en direct et en nocturne le match qui fit pour la première fois, aux USA, Marcel Cerdan champion du monde de boxe des poids moyens (inoubliable !). Ce n'était là qu'une mesure bienfaisante. Elle fut suivie d'autres dispositions favorables qui allégèrent très sensiblement notre joug de pensionnaire, nous permettant de nous investir paisiblement dans nos études.

Et c'est ainsi que les dernières années d'études, bien conduites par de valeureux professeurs et agrémentées par la présence à nos cotés de sémillantes externes, nous permirent de clore avec succès ce parcours de lycéens en nous ouvrant le chemin des études supérieures qui furent pour moi celles d'ingénieur textile à Mulhouse.



Collège Jean JAURÈS classes Sciences.ex + Mathi.clem.
1948 - 1949

1^{er} rang : Pujol – Michèle Amouroux – Line Gaulet – Canonge – Richardot - ? - ? - ?
2^e rang : Jean Gallian - ? - Jacques Boyer – Faury – Planchan - ? - ? - Escande - ?
3^e rang : Cauquil – Calvayrac – Boyals – Moulet - ? - Paul Rouanet - ? - ?

Quelques détails inoubliables :

- Rappelant les restrictions : Le matin, au petit déjeuner, sur le marbre gris des tables de huit, à coté de nos bols, était déposée la part de pain pour la journée : un quartier de miché à la mie beige et pâteuse, surmonté d'un petit morceau pour parfaire le poids. C'était aussi la distribution d'un précieux ticket (de la grosseur d'un timbre poste) pour l'attribution de chocolat que nous avions la permission d'aller échanger dans l'épicerie la plus proche. La petite plaque livrée était souvent engloutie sur le chemin du retour.
- Quelque bons souvenirs : à la Libération, c'est avec largesse que le chocolat nous fut distribué pour nos goûters. La Saint Charlemagne était marquée, pendant ces rudes années, par une gentille parenthèse sur les plans alimentaire et disciplinaire. Le décompte des jours nous séparant du départ en vacances nous l'exprimions par la formule $DKL = x$ (nombre de jours) que nous écrivions à la craie sur les portes des WC du préau. Et pour terminer, remettons en mémoire l'étal de CARCAR qu'un très sympathique forain dressait très souvent et pendant de nombreuses années tout près du collège côté de la halle aux grains. C'était notre pourvoyeur en bonbons, réglisse et pâte à mâcher.

En terminant ce témoignage, je forme le souhait qu'il fasse mesurer aux anciens élèves des générations plus récentes le chemin parcouru et les incite à nous faire connaître leurs expériences.

Jacques BOYER

INTEGRATION CASTRAISE

C'est à l'occasion d'une réunion du Conseil d'Administration de notre association que notre discussion a porté sur mon intégration dans la vie castraise. J'ai pu, ainsi, évoquer rapidement mes pérégrinations de « pied-noir ». L'insistance de certains membres du C A et plus particulièrement de notre cher président Alain Pagès pendant plusieurs années m'oblige à vous livrer quelques épisodes de ma vie relatifs à cette période restée souvent enfouie dans mon inconscient.

Un des grands sujets de discussion de notre société porte actuellement sur le problème d'assimilation ou d'intégration d'individus étrangers à la France Métropolitaine. Les pieds noirs, bien que nostalgiques de leur terre natale sont profondément attachés à la France et ont mal supporté les aprioris qui régnaient à cette époque. C'est pourquoi, il est important de prendre en compte la nuance qui existe entre ces deux termes.

Le processus d'assimilation tend à faire disparaître la totalité des traits culturels de l'assimilé alors que l'intégration permet d'adopter les valeurs et la culture de la société intégrante tout en conservant les traits identitaires de l'intégré.

Ainsi le temps faisant son œuvre, la volonté de s'intégrer des uns plus ou moins maladroitement et l'accueil parfois « difficile » d'autres ont permis une intégration complète.

L'ARRACHEMENT

En préambule, je tiens à préciser que cet épisode de ma vie s'est déroulé dans une espèce de brouillard psychologique qui me faisait évoluer dans un monde que l'on ne maîtrise pas et qui nous oblige à être ballotés par des événements indépendants de notre volonté.

C'est dans une situation de guerre civile qu'un jour de mai 1962, j'appris par mes parents que je devais partir en France. Ne réalisant pas encore ce que cela impliquait, je savais intérieurement que l'insouciance de la jeunesse, les moments de jeux avec mon meilleur ami allaient disparaître à jamais.

En dépit de mon jeune âge (14 ans), j'avais déjà une taille d'adulte ce qui me faisait courir de gros risques de la part des deux camps qui s'opposaient.

Si la décision était déjà prise par mes parents, j'ai fait promettre à mon père de ramener en France mes deux chiens, mes compagnons de jeu. Ce diktat accepté, je me résignai à partir le 10 juin 1962 dimanche de Pentecôte, avec ma grand-mère maternelle déjà âgée et handicapée, ma tante (femme enfant) et mes trois cousins. A cette période, la recherche de valises était un sport à la mode. Les stocks chez les commerçants étant épuisés, ce sont les menuisiers qui ont pris le relais en fabriquant avec des matériaux beaucoup plus lourds ces ersatz de bagages.

Ainsi, dès la levée du jour après un au revoir chargé de larmes, un car nous transporte de Sidi-Bel-Abbès à Oran distant d'environ 80 km. Arrivés sur les quais nous pensions l'embarquement imminent. Ce n'est qu'après avoir passé toute la journée sous le chaud soleil de juin, avec pour toute collation un en-cas frugal et une bouteille d'eau, que nous apprenons en fin d'après-midi l'annonce d'embarquement. Ma taille me jouant encore des tours, je suis désigné volontaire par les organisateurs pour supporter sur mon épaule pendant plus d'une heure et toujours sous le soleil oranais, le porte-voix qui permettait d'annoncer le nom des passagers.

Notre tour arrivant pratiquement à la fin des annonces, je décidai de prendre en charge toute ma famille. Dès ce moment je compris que j'étais le seul de nous six à prendre des initiatives. Ma tante qui n'avait jamais pris une décision de sa vie, ma grand-mère âgée et handicapée et mes trois cousins plus jeunes ne pouvaient m'aider.

Il fallait donc trouver six couchettes dans la deuxième cale du navire le Lyautey. Pour arriver à mes fins j'ai dû demander à un membre de l'équipage de m'aider dans cette recherche et le remercier par un petit billet.

La traversée de la ville d'Oran en car et la vue de cette ville à partir du bateau nous a permis de constater sur les façades des bâtiments, les stigmates des combats qui s'y sont déroulés.

Oran et Santa Cruz⁽¹⁾ s'éloignant désespérément de nous, les souvenirs des journées d'insouciance et de joies passées sur les plages d'Oran remontaient en moi tels une nausée irrépressible.

L'ARRIVEE

Toute la traversée de la Méditerranée s'est passée, en ce qui me concerne, sur le pont sauf pour vérifier de temps en temps si ma famille allait bien dans la cale.

Ces moments de solitude au milieu des flots et le malaise lié à l'arrachement de ma terre natale réprimé, m'incitaient à penser à notre situation. Je pressentais qu'un autre monde nous attendait et que rien ne serait facile pour nous. Cette intuition devait malheureusement s'avérer exacte.

Après avoir longé les côtes espagnoles et les îles Baléares en compagnie de dauphins et poissons volants, le bateau approche des côtes françaises le lendemain, lundi de Pentecôte en fin d'après-midi.

La première vue du port de Marseille nous annonçait clairement l'état d'esprit de nos « hôtes ».

Des banderoles installées sur les bâtiments du port ne laissaient planer aucun doute sur les intentions affichées par certains syndicats ou partis politiques, avec la bénédiction de la municipalité de l'époque.

Entre autres slogans d'accueils fraternels, je me souviens de certaines banderoles « les colonialistes dehors », « les pieds noirs à la mer » et autres messages bienveillants qui provoquaient un émoi certain chez tous les passagers qui se trouvaient sur le pont.

Sans connaître la suite de notre épopée, cette entrée en matière ne nous laissait pas espérer quelque chose de bon.

Notre feuille de route était de rejoindre à partir de Marseille, Argelès-Plage : n'ayant aucun point de chute en métropole, l'un des associés de mon père qui possédait un pied-à-terre pour ses vacances dans cette station balnéaire, mettait à notre disposition cette petite villa pour quelques jours.

Le débarquement effectué dans la cohue que je vous laisse imaginer, la fatigue d'une « croisière en cale » et le traumatisme du déracinement, nous nous retrouvons sur les quais assis sur nos valises pour apprendre que tous les moyens de transport étaient en grève illimitée. Il était donc impossible de prendre un train ou un bus pour rejoindre notre destination.

J'ai tenté de faire appel aux services de la Croix Rouge qui, débordés nous ont royalement oubliés ou ignorés. Après plusieurs heures d'attente, nous nous trouvions pratiquement seuls sur les quais en cette fin d'après-midi. C'est à ce moment qu'une jeune dame se présentant comme un membre de la famille Paquet connue à l'époque comme organisatrice de croisières, a remarqué notre désarroi. Nous lui faisons part de notre problème et de l'impossibilité de se loger avec le faible pécule dont nous disposions. Elle nous propose de nous loger très temporairement dans une grande pièce équipée de lits de camp avec un petit réchaud et quelques boîtes de conserves.

Vingt-quatre heures passées dans cet abri provisoire, nous attendions la reprise du travail de la SCNF, malheureusement en vain. Après quarante-huit heures, nous sentions que notre hôte était pressée que nous libérions les lieux. La recherche d'un taxi pouvant nous amener à Argelès était la seule solution. Après plusieurs contacts nous choisissons la proposition d'un taxi Peugeot pick-up bâché qui pouvait nous transporter à six. Les conditions de fixation du prix de la course étant à sens unique nous ne pouvions qu'accepter la moins coûteuse. Ma grand-mère et ma plus jeune cousine prenant place à côté du chauffeur, les quatre autres passagers avec leur valise voyageaient à l'arrière. Après une halte dans les environs de Montpellier nous arrivons à destination.

Après quelques jours de repos nous apprenons que les propriétaires des lieux, qui étaient arrivés à Paris devaient revenir récupérer leur bien. Nous voilà donc dans l'obligation de trouver un nouvel abri.

Argelès Plage distant d'Argelès sur Mer de 4 kilomètres et les moyens de transport en commun n'étant pas aussi fréquents qu'ils nous auraient été nécessaires, ma tante et moi devons nous rendre à pieds au village pour solliciter les agences immobilières.

Après les premiers déboires essayés à Marseille, nous allons éprouver les pires difficultés pendant la saison estivale pour trouver un logement à cette époque de vacances. Après plusieurs demandes, les agences nous laissaient peu d'espoir de trouver le plus petit abri mais ce qui nous a choqués lors des entretiens, c'est la défiance manifeste que l'on nous montrait.

Alors que les conversations banales avec leurs confrères s'effectuaient dans la langue de Molière, toutes les discussions relatives à notre demande et à une éventuelle attribution d'appartement se faisaient en catalan. De ce fait, il nous était impossible de saisir ce qui se tramait dans notre dos.

Enfin, à force de persévérance, nous avons pu occuper une maison au centre du village dont la façade ne devait pas dépasser quatre mètres. Au rez-de-chaussée se trouvait une buanderie dans laquelle nous avions aménagé le lit de ma grand-mère pour lui éviter de monter les escaliers. Au premier étage se trouvait la cuisine, puis une chambre au deuxième et enfin une autre chambre au troisième avec cabinet de toilette.

Quelques jours plus tard, ma mère et ma grand-mère paternelle arrivent par avion à Montpellier et nous rejoignent à Argelès.

C'est juste avant la St Jean que mon père nous rejoint à son tour, à notre grande surprise, avec une valise ne dépassant pas les 30 centimètres et mes deux chiens. Ce regroupement familial ne durera pas très longtemps. La location à Argelès s'achevant il fallait trouver un nouvel appartement.

Notre nouveau point de chute sera un petit village à l'intérieur des terres, Laroque des Albères. Ma tante avec ses enfants et ma grand-mère paternelle sont en partance pour Angoulême où mon oncle fonctionnaire de police, devait être nommé. Mes parents m'installent ainsi que ma grand-mère maternelle dans ce petit village et repartent quelques jours plus tard pour Sidi-Bel-Abbès avec un autre associé pour tenter de faire redémarrer leur entreprise qui était bloquée depuis le début de l'année 1962.

Entre temps, pendant l'absence de mes parents, j'apprends que mon oncle qui devait se charger de rapatrier le véhicule de mes parents arrive à Port-Vendres. Sans moyen de locomotion je me débrouille pour m'y rendre, pour m'entendre dire que le véhicule viendrait plus tard. Malheureusement nous saurons qu'il avait été vendu à Oran dès que les clés avaient été remises au transitaire.

Pendant ce temps mes parents qui se trouvaient en Algérie ont vite compris que l'espoir de procéder au redémarrage de l'entreprise de travaux publics devenait impossible et même dangereux. Les deux associés avaient eu un entretien avec le sous-préfet et le commissaire de Sidi-Bel-Abbès qui leur annoncèrent ne pouvoir garantir leur sécurité. En effet, dès la sortie du commissariat, ils se trouvèrent entourés par plus de deux cents manifestants réclamant le paiement des salaires

relatifs aux mois non travaillés du fait des évènements, alors que toute tentative de travail à cette époque aurait mis en danger de mort les salariés que l'on aurait envoyés sur les chantiers.

Une fois sortis de cette situation, mes parents et l'associé prirent immédiatement la direction d'Oran pour prendre le premier avion pour la France. Au cours du trajet, le danger évoqué par les autorités s'est avéré bien réel : leur voiture a été stoppée sur la route par un jeune homme mitraillette au poing. Après de difficiles négociations ils purent échapper à une mort certaine.

Nous étions fin août, début septembre, après le retour de mes parents, nous avons réintégré pour quelques jours la petite villa d'Argelès. Mon père et ses quatre associés désirant toujours s'installer dans leur domaine de compétence c'est la ville d'Abi qui était choisie.

L'un des associés résidant dans cette ville nous avait trouvé un appartement. Nous voilà donc partis de nuit depuis la gare de Perpignan pour Albi. Le train étant bondé, j'ai eu droit, pour ce voyage « touristique », d'en connaître, avec des militaires du contingent, les moindres détails des toilettes. Arrivés au petit matin à Albi, aspirant trouver l'appartement promis, nous apprenons dès l'ouverture de l'agence immobilière que celui-ci était encore occupé par des enseignants qui devaient partir en coopération en Algérie et qui n'avaient pas encore reçu leurs ordres de mutation.

Nous l'avons attendu plusieurs mois.

Nous voilà donc, à nouveau, sans logement et une course contre la montre s'installe pour trouver un abri pour la nuit. C'est à ce moment, exception faite de la personne qui nous a hébergés à Marseille, que les premiers signes de solidarité se sont manifestés.

Une personne avait la gestion d'une résidence dans la banlieue d'Albi, avec un nombre de pièces bien supérieur à nos besoins. Ce bien était vacant depuis quelques temps et appartenait à des Anglais. Elle nous a proposé de le mettre à notre disposition pour un loyer relativement faible par rapport à l'importance du bien.

C'était une première victoire sur l'adversité. La résidence étant vide de tous meubles restait à trouver une table et quatre chaises ainsi qu'un couchage pour les quatre membres de la famille. C'est au bas de l'immeuble (Parc Avril) où nous attendions l'appartement, que la famille Ramade, négociant en meubles, constatant notre désarroi, nous propose de mettre gratuitement à notre disposition une table et quatre chaises avec sommiers et matelas. Notre avenir n'allant pas plus loin que le lendemain et ne pouvant nous engager avec nos maigres économies à payer ces investissements nous convenons de dormir sur les enveloppes plastique des matelas pour ne pas les détériorer. Notre reconnaissance envers cette famille sera immense. Elle sera évidemment notre fournisseur privilégié lorsque nos finances nous permettront de nous équiper en biens mobiliers.

Une fois l'indispensable assuré, la rentrée scolaire approchant, mes parents m'inscrivent au lycée Lapérouse en classe de troisième puisque ma troisième au lycée Laperrine à Sidi-Bel-Abbès, évènements obligent, s'était résumée à tout juste un trimestre.

L'INTEGRATION

La rentrée arrive et je réalise rapidement que ma classe est constituée d'élèves faisant partie d'une certaine « élite albigeoise » et que sans m'attendre à un accueil chaleureux, je constate dès les premiers jours, pour le moins, une certaine froideur sinon hostilité de mes « camarades » de classe.

Je me souviens être resté très souvent, pendant les récréations, isolé dans la cour. Cette ambiance certes studieuse ne laissait aucune place à la moindre manifestation de bienveillance à mon égard.

Outre les difficultés liées à mon intégration dans ce nouvel univers scolaire, je me sentais concerné par les difficultés que rencontrait mon père dans son projet d'installation avec ses associés et plus tard, une fois cet objectif abandonné, par la recherche vaine dans toute la France d'un poste de responsable administratif, alors que le petit pécule que mes parents avaient pu sauver diminuait à vue d'œil.

Ce climat est accentué par l'attitude du corps enseignant qui, constatant que mes résultats moyens dans cette classe « d'excellence » dénotaient, me faisait sentir son manque d'empathie, manque que je veux bien attribuer à ce désir de résultat et non à une aversion envers cet élève venu d'ailleurs.

La seule classe où je pouvais trouver un accueil bienveillant était en classe de musique. Toutes les autres étaient pour moi un calvaire. C'était le cas principalement en cours de français, où le professeur, dont je tairai le nom, manifestait à mon encontre une hostilité à peine cachée et teintée d'un arrière fond politique.

Ce calvaire albigeois a eu pour conséquence un poignet fêlé en me battant, toujours pour les mêmes raisons, avec un collègue de classe, mon coup de poing ayant abouti malencontreusement, sur un poteau en bois au lieu d'atteindre le but désiré.

Des années plus tard, pendant mes études supérieures, je me trouvais à Toulouse, rue des Lois et remarquai que l'un des anciens élèves du lycée Lapérouse qui faisait partie de la « nomenclatura » de l'époque, se dirigeait vers moi sur le même trottoir. Je m'apprêtai à lui serrer malgré tout la main quand, arrivé à ma hauteur, il détourna ostensiblement sa tête et continua son chemin.

Par contre, c'est dans le cadre de mon activité professionnelle, lui contrôleur de l'URSSAF moi représentant et défenseur d'employeurs vérifiés, que j'ai repris contact avec le seul vrai camarade avec qui j'avais sympathisé à l'époque.

J'ai retrouvé, tout à fait par hasard, cette description de l'atmosphère qui régnait dans ce lycée lors d'une émission télévisée régionale diffusée sur FR3. Le sujet étant le lycée Lapérouse, je l'ai regardée avec attention et quelle ne fut pas ma surprise de constater que pour une bonne majorité des anciens élèves qui étaient interrogés, leur vécu ressemblait à ma propre expérience : présence de clans aussi bien entre élèves qu'entre enseignants, bien sûr sans le facteur aggravant d'être pied-noir.

Cette année scolaire se termina malgré tout par l'obtention du BEPC, mais avec l'obligation de recommencer une nouvelle troisième.

L'avenir professionnel de mon père s'étant éclairci, un emploi dans une entreprise de bonneterie de la région castraise nous laissant entrevoir une amélioration de

notre situation, il a été décidé de m'inscrire au lycée Jean-Jaurès en tant que demi-pensionnaire à partir du mois d'octobre 1963. Un logement à Castres nous étant promis assez rapidement, je faisais le trajet Albi-Castres le matin avec mon père dans le véhicule que l'entreprise mettait à sa disposition et revenais avec lui le soir après être resté en études jusqu'à sa sortie du bureau.

Ces trajets étaient l'occasion pour mon père de s'enquérir de mon intégration dans ce nouveau lycée. Mes réponses étaient bien différentes de celles que je pouvais émettre lorsque j'étais à Albi. Aussi bien avec mes nouveaux camarades qu'avec les professeurs, tout était différent. L'intégration a été immédiate, les relations avec le corps enseignant ne se heurtaient à aucune barrière, le respect mutuel était de mise. J'y ai même retrouvé un copain pied-noir qui était en classe avec moi en Algérie ce qui a facilité mon intégration. De plus un professeur de physique-chimie originaire du Maroc avec son fort accent d'outre-mer, me rappelait l'atmosphère que l'on avait de l'autre côté de la Méditerranée.

Après notre aménagement à Castres, j'ai été externe et le resterai jusqu'à l'obtention du bac toujours au lycée Jean Jaurès. Des amitiés se sont nouées durant ces années et certaines durent encore. Les autres se sont distendues du fait de l'éloignement provoqué par les destins professionnels de chacun.

Cette intégration a été facilitée par mon inscription au club de natation l'Émulation Nautique Castraise. Cela m'a permis, malgré mon grand âge « pour un nageur », de progresser rapidement et d'obtenir des résultats régionaux ou nationaux en universitaire.

Le désir de ne plus regarder en arrière malgré la nostalgie de l'avant, m'a permis de m'installer dans cette nouvelle vie, d'y fonder une famille avec une pure native de la campagne tarn et garonnaise, qui se souvient plus que moi de certaines expressions « pied noir » entendues chez mes parents et, ce qui encore plus important est devenue experte en couscous et autres plats typiques du « pays ».

Castres, en 1963, était une grosse bourgade industrielle et il est vrai peu attrayante. Mais, grâce à sa capacité d'accueil et son dynamisme économique, elle a su profiter de l'aiguillon qu'a provoqué la venue des pieds noirs pour s'embellir tout en gardant son originalité avec une certaine réserve sur les bijoux et trésors qu'elle renferme. Durant la dernière décade la ville a su se parer d'atouts touristiques qui en font le point de départ de découvertes pour toute la région environnante.

A part ma période toulousaine nécessaire à mes études supérieures, je suis resté attaché à cette ville et ses habitants les circonstances m'ont permis d'y exercer toute mon activité professionnelle.

Ainsi, après cinquante-cinq ans passés à Castres je peux dire qu'elle est ma ville d'adoption et qu'elle est une ville du bon vivre.

René GUZMAN

(1) Petite chapelle qui dominait la ville d'Oran construite au milieu du XIX^e siècle à la suite de la grande épidémie de choléra qui décima la population.

MADAME BONNET, PROFESSEUR DE LATIN

« *Omnia Lucilli aliena sunt, tempus tantum nostrum est* »* se plaisait à citer Madame Bonnet qui, de 1974 à 1976, fut au Lycée La Borde Basse notre professeur de latin. C'est dire qu'elle nous accompagna trois ans durant dans ce qui, sans être cette matière aujourd'hui décriée, restait pour nous, élèves d'un baccalauréat scientifique, une option toute facultative choisie plus par recherche de points faciles que par véritable goût d'apprentissage d'une langue morte, toute fondatrice qu'elle soit.

Et son accompagnement, il faut le souligner, fut des plus bienveillants et des plus compréhensifs devant nos attitudes adolescentes pour le moins assidues et peu attentives. Sa longue expérience d'enseignement lui permettait une fausse naïveté dont, espiègle, elle usait pour nous canaliser, nous prendre à nos propres pièges de potaches. Elle savait à tout moment trouver la digression littéraire ou anecdotique qui stopperait un chahut naissant.

Madame Bonnet s'exprimait avec lenteur, les yeux souvent haut levés, comme cherchant en quelque horizon lointain, le mot juste, l'expression adéquate à son propos. Non pour parfaire une version de Sénèque ou de Cicéron moult fois rabâchée, mais par souci de philosophie, de rhétorique, par amour de ces humanités désormais surannées qu'elle avait soin de nous inculquer. Et dans cette stature prophétique, au pied de son bureau, elle professait, enseignait au sens juste. Hiératique parfois, voire lasse, elle questionnait, doutait en pyrrhonienne et à voix haute, émettait conjectures et hypothèses, mais tout imperceptiblement formait nos jeunes esprits immatures à la réflexion, à l'analyse. Noble tâche trop souvent payée d'immédiate ingratitude mais dont quarante ans plus tard, nous lui savons gré.

Madame Bonnet était aussi (surtout pour nous, élèves ?) la mère de Jean-Marc. Ce dernier, de deux années scolaires notre aîné, avait tracé un parcours lycéen hors norme et marqué de son étincelante intelligence nombre de nos professeurs communs. Il était l'étalon-or toujours référencé auquel nous étions sans cesse, mais par le bas, comparé. Elle nourrissait pour lui une légitime fierté : «...oh, Jean-Marc, il est si brillant, il m'a convaincue de voter pour untel.... »

Humble, inquiète, elle tenait dignement son destin de femme et de mère. Fragile, timide, elle s'enveloppait des châles de sa vaste culture pour porter haut son devoir de transmission, son noble rang d'enseignant, et c'est peu de dire comme de reconnaître qu'elle aura compté sur nos routes latines et lycéennes.

Jean-François BOUSQUIÉ

* Tout est, Lucillius, hors de nous, il n'y a que le temps qui soit nôtre (Lettre de Sénèque à Lucillius. Vers 63-64 ap. J C)

INFORMATIONS

Après sept années à la tête du Collège Jean-Jaurès, le principal M. Tondi a quitté Castres pour le collège de Fronton. Lui succède M^{me} Isabelle Dubreuil qui a à ses côtés comme principal adjoint M. Bessière et M^{me} Le Flanhec comme gestionnaire.

Notre camarade Michel Cals, originaire de Vabre, vient de publier *La Cour des grands*, ouvrage faisant en quelque sorte suite au *Petit paresseux*. Livre de souvenir où l'auteur évoque à travers le parcours d'un collégien des années 1960 la vie et l'environnement de son village dont on sait l'attachement qu'il lui porte. Aux éditions Jean-Marc Savary, prix 20 €.

Notre camarade Rober Portal de Mazamet a préfacé l'ouvrage de Jeannette Camp *Vagabondages*. Beau livre de 275 pages, illustré de photos et de dessins, consacré à Mazamet vu sous l'angle de sa nature, de son patrimoine, de son histoire. En vente à la librairie Calligram et à la Maison de la Presse de Mazamet au prix de 42 €.

Qui connaît les nouvelles adresses des camarades ci-dessous dont le bulletin 2018 a été retourné :

GAUBERT Mario 27 avenue d'Eylau 75016 Paris

GUIRAUD Jacques 3 rue Etrivière 78120 Rambouillet

PETIT Henri Chemin des Rives La Lézardière 91120 Varilhes

PUECH René Clinique Sarrus Allées Charles de Fitte 31300 Toulouse

PUJOL Jean-Louis 35 rue Darius Milhaud 81100 Castres

RAYNAUD Edgar 5602 avenue Mitre 1875 Wilde (Argentine)

SALVIGNOL Jean 26 allée du Cassieu 11400 Castelnaudary



La cérémonie annuelle du Souvenir a le 9 novembre dans la Cour d'honneur du Collège rassemblé tous les élèves de l'établissement. Autour de la principale, on notait la présence de MM. Proisy, sous-préfet, Icher, inspecteur d'académie, et des représentants de la municipalité et du 8^e RPIMa.

DANS NOS FAMILLES

- Madame Danièle GLEIZES, épouse de notre camarade André Gleizes, est décédée à l'âge de 75 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Hippolyte le 18 juillet 2018.
- Le bulletin de l'an dernier adressé à Castres à Madame Germaine VIEU, avait été retourné sans mention de nouvelle adresse. Veuve de l'ancien professeur d'Anglais resté dans bien des mémoires, elle était une régulière lectrice du bulletin. Ses obsèques ont eu lieu à Vic Fezensac (Gers) le 31 août 2018. Elle était âgée de 100 ans.
- Madame Élise RÉGIS, mère de nos camarades Jean-Michel et Jean-Luc Régis est décédée à l'âge de 94 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Castres le 29 janvier 2019.

NOS DEUILS

- Notre camarade Pierre BARDEL demeurant à Toulouse est décédé le 17 septembre 2011. Ce n'est qu'après des recherches que nous avons pu retrouver la date de sa disparition qui ne nous avait pas été signalée. Le Bulletin ne faisant l'objet d'aucun retour jusqu'à l'an dernier. Pierre Bardel avait été élève de 1933 à 1939, puis professeur de lettres à Jean-Jaurès de 1945 à 1952. Agrégé, il avait ensuite poursuivi sa carrière à Toulouse. Excellent pédagogue, sachant susciter l'intérêt des élèves. Il avait fait paraître aux Éditions du CNRS Correspondance Eugène Dabit-Roger Martin du Gard.
- Nous avons appris avec retard le décès le 6 juillet 2012 de notre camarade Max BELISSENS. Né en 1943, élève de 1955 à 1962, il était ingénieur informaticien et vivait dans le Tarn et Garonne à Montbeton.
- Par un retour du bulletin nous avons appris le décès de nos camarades Jacky GALINIER du hameau de Guyor Bas et Philippe VEAUTE de Brassac. Il n'a pas été possible de recueillir davantage de renseignements sur eux.

- De même sur notre camarade Auguste MALHIE de Brassac, âgé de 92 ans, dont le décès est survenu le 19 octobre 2015.
- Élève de 1955 à 1963, ancien directeur de Irfa Sud, vice-président de Languedoc-Mutualité, notre camarade Jacques BARTHES est décédé à l'âge de 73 ans le 28 novembre 2016. Il habitait à Laverune dans l'Hérault.
- Le 17 avril 2017 est décédé notre camarade Josian PALAYSI. Élève à Jean-Jaurès de 1971 à 1975 et de La Borde Basse de 1975 à 1978, il demeurait au Plessis Bouchard (Val d'Oise).
- Par suite d'un regrettable dysfonctionnement, il n'avait pas été mentionné l'an dernier l'annonce par son fils du décès le 19 juillet 2017 à Roanne dans sa 91^e année de notre camarade Christian CHARRONDIÈRE. Né en 1926 à Saint-Étienne, il avait suivi à Mazamet son père nommé directeur de l'École pratique. Élève de 1938 à 1944 et interne, il avait été notamment le condisciple de nos regrettés camarade Arsène Woisard et Pierre Fabre. Professeur agrégé au Lycée professionnel Étienne Mimard de Saint-Étienne, retiré à Renaison, il était resté attaché à notre association.
- Notre camarade le médecin général inspecteur Pierre Bourrel nous fait part du décès le 24 mars 2018 de son frère Jean-Marie BOURREL. Né le 10 septembre 1930 à Saint-Amans Sault, élève à Jean-Jaurès de 1943 à 1950, il était ancien pilote de l'aéronavale.
- Le 11 avril 2018 décédait à Aix-en-Provence où il exerçait la profession d'avocat notre camarade Gilles DESPLATS. Né le 5 mai 1946 à Castres, il était le beau-frère de notre camarade Claude Challeil.
- Le 23 avril 2018 ont eu lieu à Castres les obsèques de notre camarade Pierre BRUNIQUEL, âgé de 95 ans. Ses parents résidant au Maroc (son père y était militaire), l'avaient, ainsi que son frère, envoyé accomplir ses études dans notre établissement. Il y fut élève de 1933 à 1941. Commandant d'infanterie à la retraite, il avait servi notamment dans le corps expéditionnaire au sein de la 3^e DIM, durant la campagne d'Italie et avait participé aux campagnes d'Indochine, du Maroc et d'Algérie. Ancien président du Refuge protestant, il assista de longues années à nos réunions. Il était chevalier de la Légion d'honneur.
- Le 3 juillet ont eu lieu les obsèques de notre camarade Henri ASTRUC décédé à l'âge de 94 ans. Représentant à la retraite il avait été élève de 1935 à 1942. Avant que l'âge ne l'en écarte il fréquenta longtemps notre assemblée générale et banquet annuels.

- Le 10 octobre ses amis dont plusieurs de ses anciens condisciples assistaient aux obsèques de notre camarade Alain CHALLEIL, notaire à la retraite, décédé le 6 octobre. Né le 24 avril 1946, il était le frère de nos camarades Claude et François Challeil et le père de Philippe, lui aussi ancien élève.
- Ancien de l'EPS où il avait été élève de 1932 à 1936 notre camarade Gui VIALA, âgé de 98 ans, nous a quitté le 14 novembre. Instituteur puis PEGC, sa passion pour la musique, l'histoire locale, la langue occitane, l'avait conduit à diriger des groupes de chant choral, à publier des histoires notamment de Soual et de Saïx, à écrire en occitan romans et poèmes. Membre actif de la Société culturelle, il œuvra également au sein de la Société tarnaise de sciences naturelles et de l'Amicale philatélique. On lui doit à ce sujet une intéressante Pour une histoire de la poste à Castres.

A. L.

Alain CHALLEIL

1946 - 2018

[Texte de l'allocution prononcée par notre camarade M^e Francis Veaute lors des obsèques d'Alain Challeil]

Je ne surprendrai personne en disant que je ne crois pas qu'Alain soit enfermé dans ce bois.

En réalité, il est assis à côté de vous, derrière vous, les mains sur vos épaules.

Ce soir, il sera sans doute à Cap Breton.

Vendredi soir, je suis sûr qu'il a passé la nuit à contempler sa collection, les œuvres d'art qu'il avait accumulées avec tant d'amour et de soins, rue Victor Hugo.

Je crois qu'en cet instant, il se demande qu'elle est la bourde, l'impair, le trait un peu acide qui va m'échapper. Aujourd'hui, l'humour et la légèreté sont en deuil.

Mais le souvenir est là, je vous en livre trois :

1^{er} souvenir :

Nos séjours lors des étés 60 à 64 chez nos amis Astric dans un petit village du Lauragais : Cessales.

Une famille délicieuse, faisant preuve d'une patience infinie à notre égard et qui devait nous voir partir avec le soulagement de ceux qui ont échappé à un tsunami.

Je me souviens tout particulièrement du 8 septembre de chaque année, jour de nativité de la vierge, et de la fête votive du pays, au petit oratoire de Notre Dame

de Clary. Tout le village était là, baignant dans une chaleur mauriacienne. Et notre plus grande joie avec Alain, était de faire chanter au père de nos amis, maire du village et grand radical devant l'éternel « *chez nous, soyez reine* ». Ainsi pensions-nous venger Saint Pierre et son triple reniement. Son épouse Anne-Marie avait une force de caractère peu commune et qui l'a montré lors de la maladie implacable de son mari. Leur souvenir est, pour nous, impérissable.

2^e souvenir :

Le jeu de mille francs que nous avons gagné en 1961 ou 1962, grâce surtout au Docteur Emond, éminent biologiste incollable sur le pendule de Foucauld. Alain manifestait déjà son esprit puisque à la grande surprise de tous et alors que Roger Lanzac lui demandait ce qu'il faisait dans la vie, il lui a répondu : « Vous êtes de la police ? »

J'ai cru que nous perdriions la partie.

Dernier souvenir :

Le baptême de Philippe en juin 1977 à l'église de Lafontasse.

J'ai conservé la photo où apparaissent les visages angélique de sa mère, relativement angéliques d'Alain et de moi-même, sous l'œil bienveillant de l'archiprêtre Gayan, homme d'une culture et d'une sensibilité hors du commun.

Je dois dire qu'Alain avait dans sa profession, le don d'écouter, de rassurer, de conseiller, la solution la plus pacifique. Outre sa science juridique, bien plus profonde qu'il ne le montrait, l'amour de son métier avait fait de lui LE NOTAIRE de famille, comme il existe des médecins de famille, à qui on s'en remet corps et âme.

J'ai moi-même à titre personnel bénéficié de ses conseils, et n'ai eu qu'à m'en féliciter.

Les enfants Philippe et Agnès ont suivi la voie tracée par leur grand-père Jean et forment déjà une dynastie qui compte dans le sud-ouest et même ailleurs.

Je terminerai sur un tout autre registre qui ne manquera pas de nous interpeller.

Au-delà de celui que nous avons connu, Alain a exprimé pas ses dernières volontés, en toute conscience, humilité et haute spiritualité, le désir de voir un prêtre qui je crois, lui a donné l'extrême onction. Alain est donc mort chrétiennement, ce qui pour moi me réjouit.

Mais est-ce si étonnant de la sa part ?

Pascal n'a-t-il pas fait dire à Jésus « *tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé* » ? et un ancien Président de la république, avec une humilité surprenante, n'a-t-il pas répondu à un journaliste qui l'interrogeait sur sa fin prochaine « *Enfin je saurai* » ? Aujourd'hui Alain sait et nous errons dans le brouillard jusqu'au jour suprême.

Aussi faisons notre parole de Victor Hugo :

« *Chaque homme dans sa nuit s'en va vers la lumière...* »